



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 31 août 2020

### SECURITE

#### **Evacuation du squat de l'Institut Bouisson Bertrand à Montpellier : le projet d'hébergement pour les familles de malades, et d'hospitalisation de jour, va pouvoir se concrétiser.**

En application d'une décision de justice, le préfet de l'Hérault a décidé d'accorder le concours de la force publique pour faire procéder ce jour, lundi 31 août 2020, à l'évacuation du squat dit Bouisson Bertrand installé à Montpellier au 778 rue de la Croix verte.

Une ordonnance en date du 27 février 2019 avait octroyé un délai de six mois aux occupants pour partir à compter de la date de notification du commandement de quitter les lieux. Les squatteurs n'ayant pas obtempéré à cette injonction de la juridiction judiciaire, un commandement de quitter les lieux leur a été notifié le 28 août 2019.

Cette occupation illégale, qui par ailleurs représentait un risque important pour les occupants avec des conditions sanitaires et de sécurité précaires, bloquait l'Institut Bouisson Bertrand, propriétaire, dans la réalisation de travaux d'un lieu d'hébergement pour les familles de malades, et d'hospitalisation de jour.

Devant le refus par les occupants de libérer les lieux, le concours de la force publique s'est révélé comme étant le seul moyen permettant au propriétaire de reprendre possession de son bien et d'engager les travaux nécessaires.

Les services de la Police nationale, de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et les Sapeurs-pompiers de l'Hérault ont été mobilisés pour organiser l'évacuation des locaux et prendre en charge les éventuelles familles avec enfants et les personnes vulnérables. Il ressort de l'évacuation réalisée que le squat était très majoritairement occupé par des hommes seuls. Les deux familles recensées se sont vues proposer une solution d'hébergement et une évaluation de leur situation administrative et sociale. Le SIAO a par ailleurs été mobilisé pour des relogements prioritaires.

#### **Bilan de l'opération**

- Total : 90 personnes occupaient les lieux, en grande majorité de sexe masculin.
- 10 personnes en situation irrégulière ont été prises en charge par la police aux frontières.

L'opération a débuté à 11 heures, dans le respect du droit.

Le préfet de l'Hérault, Jacques Witkowski, réaffirme sa volonté de poursuivre son action, en lien étroit avec les collectivités locales, pour permettre la réalisation de projets structurants.

Il rappelle que ces occupations illicites placent les personnes qui s'y sont installées dans des conditions sanitaires et sociales indignes. Cette démarche s'inscrit également dans un engagement fort des services de l'Etat dans la lutte contre toute source d'insécurité et de délinquance.

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2